

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de l'Union Carbide**, à Satigny, CH-660-0028993-7 (FOSC du 01.11.2001, p. 8567). Selon arrêté de l'autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 15.12.2003, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous le nom: **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de l'Union Carbide, en liquidation**. Les pouvoirs de Carroy Antoine, Fröhlich Bruno et Leiper Jacqueline, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Liquidateur: Clas Charles Allen (et non pas Claus Charles Aellen) jusqu'ici membre du conseil, lequel signe désormais individuellement. Domicile de liquidation: Horgen, Bachtobelstrasse 3, c/o Dow Chemical Europe GmbH.
Journal no 8622 du 12.07.2005
(02937034 / CH-660.0.028.993-7)